



www.presencerhonealpes.com

Référentiel Métier

du Conseiller en Développement Technologique



innover pour gagner!

page 3	Le Référentiel Métier du Conseiller en Développement Technologique
page 4	Un mode de construction participatif
page 4	Utilisateurs et utilisations du Référentiel Métier du Conseiller en Développement Technologique

SOMMAIRE

page 6	Définition de la mission du Conseiller en Développement Technologique
page 6	Les activités clés du Conseiller en Développement Technologique, métier de conseil
page 8	Les compétences du Conseiller en Développement Technologique
page 8	- <i>Fonction stratégie</i>
page 9	- <i>Fonction expertise</i>
page 10	- <i>Fonction accompagnement de projet</i>
page 11	- <i>Fonction interface</i>

Présence Rhône-Alpes fédère les compétences d'une trentaine de Conseillers en Développement Technologique (CDT) en région Rhône-Alpes.

Les actions de ce réseau sont financées par la Région Rhône-Alpes, OSEO-Anvar, les Chambres Consulaires et les CRITT.

Ce dispositif rhonalpin est au service des chefs d'entreprise porteurs de projets technologiques. Quelle que soit sa structure d'appartenance, le Conseiller en Développement Technologique intervient directement en entreprise.

Ce présent document que nous avons intitulé « **Référentiel Métier** » a pour vocation de vous aider à mieux identifier les missions d'accompagnement des Conseillers en Développement Technologique.

Ce référentiel permet de :

- **Positionner** le CDT par rapport à ses interlocuteurs.
- **Dessiner** un profil de métier (recrutement, gestion de carrière).
- **Permettre** de déterminer des plans de formation professionnelle.
- **Fournir** à l'entreprise un service en progrès permanent, dans un but commun à tous les partenaires.

Le sommaire ci-contre vous permettra de vous reporter directement aux compétences que vous recherchez.

Présence Rhône-Alpes

> Le référentiel Métier du CDT : Définitions

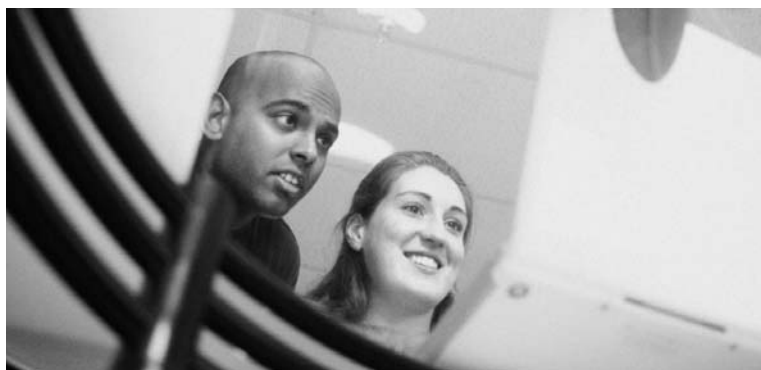
Les **activités** relèvent du **FAIRE**, les compétences suggèrent des **TECHNIQUES** et **METHODES** pour faire et obtenir des résultats.

Les compétences sont des **combinaisons actives de ressources, qualités personnelles, connaissances, savoir-faire, comportements** qui, mobilisées dans des situations professionnelles identifiées, permettent d'obtenir des résultats évaluable.

Cette dimension combinatoire est très importante : elle prend tout son sens dans un métier caractérisé par des situations professionnelles complexes et toujours renouvelées, dans lesquelles les qualités personnelles sont essentielles. Elle est au cœur de l'autonomie opérationnelle du professionnel du développement technologique, de son intelligence des situations et de son efficacité au quotidien.

Le **Référentiel Métier** est un outil de rationalisation de la gestion des ressources humaines et d'assurance qualité du recrutement. Le Référentiel Métier est par définition le terrain d'entente du recruteur, de l'employeur et du CDT puis des partenaires et des formateurs. Ils peuvent s'entendre sur l'**observation** des compétences mises en œuvre.

Au-delà de l'activité et des types de résultats attendus, le référentiel décrit les compétences dont le professionnel doit faire preuve en situation quels que soient son profil, son âge, sa formation, etc...



Les usages du Référentiel Métier du CDT selon l'utilisateur :

Utilisateur	Objectifs	Outils possibles d'application pratique
> Employeur <	Définir les profils de poste Mieux recruter Evaluer et gérer les compétences Organiser le travail Communiquer (sur ce service de la structure)	Profils types et spécifiques Outil d'appréciation des candidats Evaluation annuelle Définition de fonction Tableau de bord de l'activité
> Conseiller en développement technologique <	Clarifier ses champs de mission Identifier, faire reconnaître et développer ses compétences Définir son parcours de professionnalisation Mieux se positionner dans son environnement professionnel	Tableau de bord Projet individuel de développement des compétences
> Institutions <	Mieux connaître et prendre en compte les spécificités du métier de CDT dans les politiques de développement	Contrats d'objectifs
> PRA - RDT et partenaires <	Contribuer à l'élaboration d'une offre de professionnalisation Positionnement Communication	Offre de formations Synthèses régionales du RDT

> Définition de la mission du CDT

Accompagner des projets d'entreprise à composante technologique, dans le cadre d'une mission de service public, en contribuant à l'élévation du niveau global des performances des petites entreprises ainsi qu'au développement économique du territoire.

Dans le cadre de cette mission, les CDT exercent 3 types d'activité :

DEUX ACTIVITES PRINCIPALES

- Améliorer les performances des entreprises.
- Mener des actions partenariales à l'échelle du territoire ou dans le cadre d'une approche sectorielle.

UNE ACTIVITE SUPPORT

- Organiser son activité dans le cadre du Réseau de Développement Technologique.

+++++

> Les activités clés du CDT, métier de conseil

AMELIORER LES PERFORMANCES DE L'ENTREPRISE

- Aider l'entreprise dans sa réflexion sur sa stratégie de développement.
- Identifier, évaluer les risques et enjeux du projet avec le chef d'entreprise et l'aider à améliorer sa maîtrise des risques.
- Identifier et formaliser les besoins générés par le projet.
- Accompagner les travaux de mise en œuvre avec l'apport d'une vision globale, en assurant le suivi du déroulement et de l'aboutissement du projet.
- Trouver et identifier les compétences et informations utiles au projet et gérer les mises en relation avec l'entreprise.

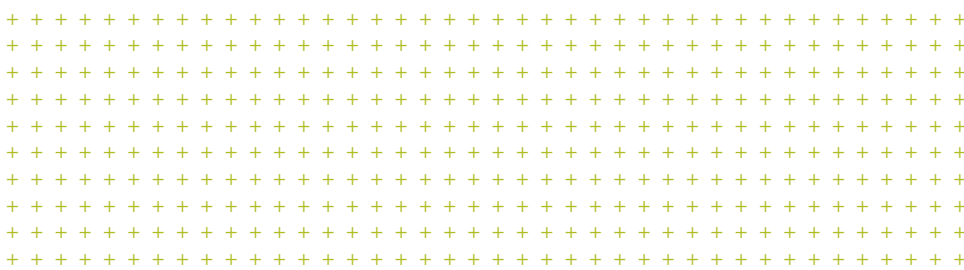
MENER DES ACTIONS PARTENARIALES A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OU DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE SECTORIELLE

- Visiter et prospecter les entreprises pour faire ressortir les besoins et les attentes des chefs d'entreprise.
- Conduire une réflexion stratégique contribuant à la définition des axes prioritaires du développement des entreprises à mener sur le territoire ou dans un secteur donné.

- Connaître l'offre des différents acteurs dans le champ du développement technologique et faire connaître la sienne.
- Développer de nouveaux produits d'accompagnement : événements, types d'intervention...
- Mutualiser des moyens, monter et animer des actions communes entre plusieurs acteurs (pour travailler ensemble dans un secteur ou un territoire).
- Sensibiliser les chefs d'entreprise à la technologie, à la veille, à la propriété industrielle, au processus d'innovation.
- Promouvoir les prestations et faire participer les entreprises à des actions collectives, de partenariats...
- Organiser les échanges entre entreprises et diffuser les expériences, bonnes pratiques, exemples remarquables, savoir-faire d'entreprises...

ORGANISER L'ACTIVITE DU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

- Contribuer à la vie du réseau (formation, enquêtes, diagnostic, stratégie, prospective, évaluation...).
- Faire le lien avec le fonctionnement de la structure d'appartenance.
- Gérer le contrat d'objectifs.
- Faire de la veille, s'informer, se former.
- Communiquer vers l'extérieur et les institutions (outils, plaquettes, manifestations).



> Les compétences du CDT

Les compétences indiquées en gras sont les compétences - clés du CDT.

Les niveaux de compétences :

Le rond ● indique le niveau de départ (CDT débutant) et l'étoile ★ le niveau requis d'un CDT expérimenté.

Niveau 1 : ne sait pas faire (soit nouvel embauché soit compétence « prospective » c'est-à-dire en émergence)

Niveau 2 : sait faire avec un appui

Niveau 3 : autonome

Niveau 4 : maîtrise et peut transférer son savoir-faire

Fonction stratégie

	Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv. 4
Organiser une veille, échanger dans le réseau > pour obtenir des informations sur les entreprises ciblées, les partenaires, les territoires, les technologies.		●		★
Analyser les besoins du tissu d'entreprises et l'offre de partenariats ou de financements > pour choisir et promouvoir les actions auprès des entreprises.		●		★
Connaître l'environnement économique et technologique des secteurs d'activités du territoire > pour fournir des éléments d'analyse à l'échelle du territoire.	●		★	
Travailler avec les acteurs de terrain concernés (services publics...) > pour construire l'offre du réseau de développement technologique sur un territoire donné.	●			★
Communiquer sur l'offre et les résultats obtenus > pour promouvoir le développement technologique et le réseau.		●		★

Pour la quatrième compétence de ce tableau, le niveau requis dépend du poste et des missions confiés au Conseiller en Développement Technologique.

	Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv. 4
<p>Comprendre le métier et la culture technique de l'entreprise > pour l'aider à positionner son projet par rapport à sa stratégie, son marché, l'état de l'art...</p>			●	★
<p>Trouver le partenaire approprié capable d'apporter savoir-faire et compétences > pour résoudre un problème dans le cadre du projet d'une entreprise.</p>		●		★
<p>Mener la recherche d'informations pertinentes > pour faire avancer, débloquer le projet, ou éventuellement préconiser son évolution ou son abandon (propriété industrielle, aides financières...).</p>		●		★
<p>Disposer des outils et connaissances en marketing et commercial > pour aider l'entreprise à positionner son offre future par rapport au marché et l'aider à élaborer un plan d'action commercial.</p>	●		★	
<p>Disposer des outils et connaissances en gestion et analyse financière > pour comprendre les comptes de l'entreprise, pour l'aider à élaborer un business plan cohérent et à dimensionner le projet en fonction des ressources financières internes et externes disponibles et/ou accessibles.</p>	●		★	

Les deux dernières compétences sont émergentes mais nécessaires à la compréhension globale du projet. Dans le domaine de la gestion et de l'analyse financière et dans le domaine du marketing et du commercial, elles peuvent faire l'objet d'une offre de formation continue ou bien d'un transfert de savoir-faire au sein des chambres consulaires.

Fonction accompagnement de projet

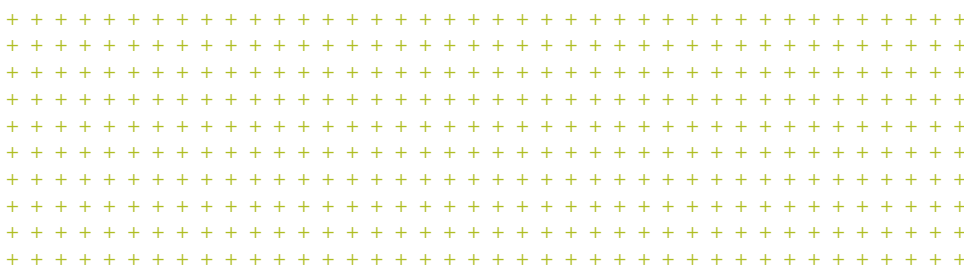
	Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv. 4
<p>Instaurer un cadre de collaboration entre le chef d'entreprise et le conseiller en développement technologique, basé sur une relation de confiance, > pour définir les engagements réciproques et les limites de l'intervention.</p>		●		★
<p>Conduire un entretien avec un dirigeant de TPE > pour structurer et élargir sa réflexion et l'aider à clarifier ses décisions.</p>		●		★
<p>Réaliser un diagnostic du projet et de son contexte > pour évaluer les risques et les chances de réussite, et cerner ses besoins d'appui.</p>		●		★
<p>Alerter le chef d'entreprise sur les risques, les dérives > pour éviter ou résoudre les points de blocage du projet.</p>	●			★
<p>Proposer au chef d'entreprise une méthodologie de conduite de projet en différentes étapes > pour optimiser les chances d'aboutir et améliorer sa maîtrise des risques.</p>		●		★
<p>Etablir ou aider à établir un argumentaire descriptif du projet > afin que l'entreprise puisse facilement valoriser son projet et communiquer dessus.</p>		●		★
<p>Aider l'entreprise à formaliser les termes de son cahier des charges > en vue d'une consultation.</p>	●		★	
<p>Organiser des réunions de travail entre les différents acteurs du projet internes et/ou externes à l'entreprise > pour consolider le projet avec un travail transversal.</p>		●		★
<p>Impulser et accompagner la mise en place du mode projet dans une entreprise > pour pérenniser son développement.</p>	●		★	

Les compétences concernant la relation au chef d'entreprise, notamment les deuxième et quatrième du tableau ci-dessus, recouvrent une large gamme de pratiques et de niveaux de maîtrise. Il s'agit pour les employeurs d'aider les CDT nouvellement arrivés à acquérir ou conforter le plus rapidement possible leur connaissance des TPE et leur aisance dans la conduite des entretiens avec les dirigeants d'entreprise, et de façon générale de bien préciser les limites de l'accompagnement des entreprises.

Fonction interface

	Niv.1	Niv.2	Niv.3	Niv. 4
<p>Identifier les compétences des intervenants potentiels > afin d'identifier des partenariats possibles sur un projet donné.</p>		●		★
<p>Faire bénéficier de l'expérience acquise sur d'autres projets (partenaires, solutions techniques, ressources externes) > pour que l'entreprise gagne en performance.</p>	●		★	
<p>Amener des acteurs de cultures différentes à communiquer les uns avec les autres > pour contribuer par des actions communes au développement technologique des entreprises.</p>	●		★	
<p>Travailler en équipe avec des collègues de la structure d'appartenance > pour apporter à l'entreprise cliente une complémentarité de compétences.</p>		●		★

La fonction Interface regroupe des compétences qui touchent aux actions collectives, à la capitalisation d'expérience, au développement territorial.



Partenaires

AIN

CCI DE L'AIN

1, rue Joseph Bernier - BP 48 - 01000 Bourg en Bresse
www.ain.cci.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

3, rue Paul Pioda - BP 123 - 01004 Bourg en Bresse Cedex
www.chambre-metiers-01.com

ARDECHE

CCI NORD-ARDECHE

Parc des Platanes - BP 185 - 07104 Annonay Cedex
www.annonay.cci.fr

CCI DE L'ARDECHE MERIDIONALE

Chemin La Temple - BP 215 - 07205 Aubenas Cedex
www.ardecche-meridionale.cci.fr

CRITT DROME-ARDECHE

13, rue Jean Bertin - 26000 Valence
www.critt2607.com

DROME

CCI DE LA DROME

52-74, rue Barthélémy de Laffemas - BP 1023 - 26010 Valence

CRITT DROME-ARDECHE

13, rue Jean Bertin - 26000 Valence
www.critt2607.com

ISERE

CCI DE GRENOBLE

1, place A Malraux BP 297 - 38016 Grenoble Cedex 1
www.grenoble.cci.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE GRENOBLE

32, rue de New-York - BP 1529 - 38026 Grenoble Cedex 1
www.cm-grenoble.fr

CCI NORD-ISERE

2, place St-Pierre - BP 209 - 38217 Vienne Cedex
www.ccinordisere.fr

LOIRE

CCI DE ST ETIENNE MONTBRISON

57, cours Fauriel - 42100 Saint-Etienne
www.saint-etienne.cci.fr

CCI DU ROANNAIS

4, rue Marengo - 42334 Roanne Cedex
www.roanne.cci.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE ST ETIENNE MONTBRISON

Rue de l'Artisanat - BP 724 - 42951 Saint-Etienne Cedex 9

RHONE

CCI DE LYON

Place de la Bourse - 69289 Lyon Cedex 02
www.lyon.cci.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHONE

58, avenue Maréchal Foch - 69453 Lyon Cedex 06
www.cm-lyon.fr

CCI DE VILLEFRANCHE ET DU BEAUJOLAIS

317, boulevard Gambetta - BP 427 - 69654 Villefranche sur Saône Cedex
www.villefranche.cci.fr

SAVOIE

CCI DE LA SAVOIE

5, rue Salteur - 73024 Chambéry Cedex
www.savoie.cci.fr

CRITT SAVOIE

Savoie Technolac - BP 276 - 73375 Le Bourget du Lac Cedex
www.icor.fr/critt73

HAUTE-SAVOIE

CCI DE LA HAUTE-SAVOIE

5, rue du 27^{ème} BCA - BP 2072 - 74011 Annecy Cedex
www.haute-savoie.cci.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE

28, avenue de France - BP 2015 - 74011 Annecy Cedex
www.cm-annecy.fr

REGIONAL

PEA CRITT

100, route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
www.peacritt.fr

CRCI RHONE-ALPES

Chambre Régionales de Commerce et d'Industrie
75, cours Albert Thomas - 69447 Lyon Cedex 03
www.rhone-alpes.cci.fr

CRMA RHONE-ALPES

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
"Central Park 1" 119 boulevard Stalingrad - 69100 Villeurbanne
www.crm-rhonealpes.fr

PRESENCE
RHÔNE
ALPES

innover pour gagner!

Avec le soutien financier :

OSEO-Anvar

Agence Française de l'Innovation
2, rue Antoine CHARIAL
69426 Lyon Cedex 03
www.anvar.fr

REGION RHONE-ALPES

78, route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains
www.rhone-alpes.fr

Présence Rhône-Alpes :

60, rue Mazenod - 69003 LYON
tél : 04 72 60 00 50
fax : 04 72 60 00 45
www.presencerhonealpes.com

